

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 novembre 2022

L'ÉLECTION PARTIELLE EST DÉCLENCHÉE DANS LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE KIRKFIELD PARK LES ÉLECTEURS SONT INVITÉS À S'INSCRIRE OU À METTRE À JOUR LEURS RENSEIGNEMENTS EN LIGNE

Une élection partielle a été déclenchée pour permettre aux électeurs de la circonscription de Kirkfield Park d'élire un nouveau député provincial. Le jour du scrutin est le mardi 13 décembre. Le vote par anticipation aura lieu à partir de samedi 3 décembre jusqu'au samedi 10 décembre.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ÉLECTEURS

Qui peut voter?

Les résidents de la circonscription électorale de Kirkfield Park qui :

- sont citoyens canadiens;
- sont âgés d'au moins 18 ans le jour de l'élection;
- ont résidé au Manitoba pendant au moins six mois immédiatement avant le jour du scrutin.

Carte d'information de l'électeur

Tous les électeurs inscrits à Kirkfield Park recevront une carte d'information de l'électeur par la poste. Cette carte confirme leur inscription sur la liste électorale et leur fournit des renseignements sur les dates et lieux où ils pourront voter le jour d'élection et pendant le scrutin par anticipation.

Pièce d'identité requise

Tous les électeurs doivent présenter une pièce d'identité pour s'inscrire ou pour voter. De nombreuses pièces sont acceptées. Pour savoir quelle pièce vous pouvez présenter, cliquez sur le lien suivant : electionsmanitoba.ca/downloads/Acceptable_ID_FR.pdf

INSCRIPTION ET MISES À JOUR DES RENSEIGNEMENTS

Les électeurs admissibles qui ne reçoivent pas de carte d'information de l'électeur ou dont la carte contient des renseignements erronés peuvent aller à l'adresse www.electionsmanitoba.ca/fr/Voting/Register_Of_Voters pour s'inscrire ou mettre à jour leurs renseignements d'ici le 24 novembre. Ils peuvent également le faire en communiquant avec le bureau du directeur du scrutin.

Les électeurs admissibles qui ne sont pas inscrits peuvent toujours voter s'ils présentent leur pièce d'identité et prêtent serment au centre de scrutin, que ce soit lors du scrutin par anticipation ou le jour même de l'élection.

BUREAU DU DIRECTEUR DU SCRUTIN DE KIRKFIELD PARK

2645, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)

Téléphone : 204 202-7761 | Sans frais : 1 888 995-5617

ROKirkfieldPark@elections.mb.ca

Heures d'ouverture : de 8 h à 20 h tous les jours. Dimanche : de midi à 18 h

- 30 -

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Mike Ambrose, A/ Director of Communications and Public Information

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837

Courriel : mambrose@elections.mb.ca